

REGLEMENT CANTINE

Chaque élève déjeunant au restaurant scolaire sera détenteur d'un permis de bonne conduite comportant six points. Chaque manquement au règlement contribuera à une suppression de point(s) selon la gravité. Les points supprimés pourront être retrouvés après une période de bonne conduite. Mais si son capital de point est épuisé après tant de méfaits, il sera exclu temporairement de la cantine.

Dans la salle du restaurant scolaire, pendant le repas

On peut

- Choisir sa place à table.
- Se déplacer pour aller chercher de l'eau en demandant aux responsables.

On doit

- Se laver les mains avant de passer à table.
- Attendre calmement d'être servi à son tour.
- Aider les autres en se passant les plats et les assiettes des camarades.
- Faire l'effort de goûter ce qu'on n'aime pas.
- Aider au rangement et au nettoyage de la table, ramasser les aliments tombés au sol.
- Etre poli, remercier, parler doucement.
- Respecter les adultes mais également ses camarades.

On ne doit pas :

- Courir, changer de place, crier et s'interpeller d'une table à l'autre.
- Jouer à table ou avec la nourriture.
- Gaspiller la nourriture.
- Etre insolent avec ses camarades et les adultes.
- Etre violent, grossier avec ses camarades ou envers les adultes et faire aucune détériorations volontaires.
- Se battre avec ses camarades et s'insulter.

Après le restaurant scolaire

On ne doit pas :

- Jouer dans les toilettes.
- Courir dans la cantine.
- Ecrire sur les murs.
- Franchir la porte d'entrée sans l'autorisation d'un adulte.
- Détériorer les jeux mis à disposition.
- Laisser le matériel en désordre après les activités.